



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOUSCRIPTEUR ADDITIONNEL AU PLACEMENT PRIVÉ ACCRÉDITIF, PORTANT CELUI-CI À 396 500 \$

Piedmont, le 6 novembre 2020 – Exploration Typhon inc. (TSX-V : TYP) (« Typhon » ou « la Société ») annonce la participation d'un souscripteur additionnel à son placement privé accréditif (le « placement »), qui totalise maintenant 6 100 000 actions ordinaires accréditives (les « actions accréditives ») au prix de 0,065 \$ par action, pour un produit brut totalisant 396 500 \$.

Rappelons que dans le cadre du placement, Typhon a payé des honoraires d'intermédiation en espèces totalisant 16 500 \$ et a émis 253 847 options de rémunération, chacune permettant à son détenteur de souscrire à une (1) action ordinaire de la Société au prix de 0,10 \$ pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement.

Les titres émis dans le cadre du placement sont assujettis à une période de conservation de quatre (4) mois et un (1) jour. Le placement demeure assujetti à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Le produit brut du placement servira à faire avancer l'exploration sur les propriétés détenues par Typhon, notamment sur sa propriété Aiguebelle-Goldfields et sur sa nouvelle propriété Syénite Condor, au moyen d'analyses et de forages, tout en appliquant de hauts standards en matière de respect de l'environnement. La Société engagera des « frais d'exploration au Canada » admissibles qui se qualifieront au titre de « dépenses minières déterminées » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (les « dépenses admissibles »). Toutes les dépenses admissibles feront l'objet d'une renonciation en faveur des souscripteurs d'actions accréditives avec une date de prise d'effet au 31 décembre 2020.

Cette stratégie vise à augmenter la valeur des actifs de la Société, pour le bien de ses actionnaires.

-30-

Pour en savoir davantage :

Ghislain Morin
Président-directeur général
819 354-9439
ghislainmorin@explorationtyphon.com

Serge Roy
Président du conseil d'administration
819 856-8435
sergeroy@explorationtyphon.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Les informations contenues dans le présent communiqué contiennent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs concernent des informations basées sur des hypothèses de la direction, des prévisions de résultats futurs et des estimations de montants non encore déterminables. Toute déclaration qui exprime des prédictions, des attentes, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses ou des événements ou des performances futurs ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent être des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs sont soumis à une série de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux reflétés dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter : les risques liés à l'approbation de la Bourse de croissance TSX, la clôture du placement, l'utilisation du produit, le traitement fiscal des actions accréditatives, les risques liés à l'issue de poursuites judiciaires; les risques politiques et réglementaires associés à l'exploitation minière et à l'exploration; les risques liés au maintien des inscriptions en bourse; les risques liés à la réglementation environnementale et à la responsabilité y afférente; la possibilité de retards dans les activités d'exploration; l'incertitude quant à la rentabilité; les risques et incertitudes liés à l'interprétation des résultats de forage, à la géologie, à la teneur et à la continuité des gisements; les risques liés à l'incertitude inhérente à la production et aux estimations de coûts et la possibilité de coûts et de dépenses imprévus; et la possibilité que les futurs résultats d'exploration, ne correspondent pas aux attentes de la Société; les risques liés aux fluctuations des prix des matières premières; et d'autres risques et incertitudes liés aux perspectives, propriétés et activités de la Société détaillés ailleurs dans le dossier d'information continue de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques et incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent incorrectes, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs. Les investisseurs sont mis en garde contre l'attribution d'une certitude induite aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et la Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Les événements ou les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes ou des projections de la Société.